

SECONDE PARTIE
CONSTRUCTION DU CANOT D'ÉCORCE

Les matériaux

La première tâche de l'artisan consiste à réunir les matériaux nécessaires à la construction du canot. Ils sont nombreux et variés. Leur quête et leur dégrossissement requièrent déjà de l'artisan le tiers de son temps. En tout, la construction du canot prendra une dizaine de jours. Il importe donc de s'y attarder un peu, d'autant plus que le choix des matériaux présage déjà de la qualité de l'embarcation. Ces quelques incursions en forêt, en compagnie de l'artisan, nous feront également constater la connaissance intime que l'Indien a de son milieu naturel.

On trouve rarement tous les matériaux dans l'entourage immédiat du camp. Il n'y a pas lieu de croire que ceci résulte uniquement des transformations récentes opérées par l'exploitation forestière intensive. Il est rare en effet qu'un milieu bien circonscrit offre des conditions de croissance idéales à la fois, pour le bouleau, le cèdre, le pin gris et l'épinette. Il faut donc s'éloigner du camp, et dans des directions différentes pour chaque essence. Albert Birote connaissait parfaitement toute cette forêt aux alentours de Dam C; c'est là son territoire de chasse. Il n'a donc eu aucune hésitation quand il s'est agi d'aller chercher écorce de bouleau, racine de pin gris, cèdre et résine d'épinette. Le problème majeur était celui des moyens de transport, difficulté résolue par le canot de toile de l'artisan, et aussi par l'automobile de l'ethnologue.

L'ÉCORCE

Le bouleau se pèle en mai et juin. Notre expédition eut lieu pendant la première semaine de juillet. Nous étions, selon l'informateur, à la limite de la période favorable au décollage de l'écorce de bouleau. En d'autres temps, la deuxième écorce, plus épaisse que la première, non feuilletée et plus pâteuse, colle à l'écorce proprement dite.

Les bouleaux blancs (*Betula papyrifera*) de forte taille se raréfient de plus en plus dans la région. Diverses maladies les ont atteints au cours des dernières années. Lors d'une expédition de chasse, l'artisan avait remarqué un peuplement relativement sain à quelque huit milles de son campement. Nous nous y sommes rendus. Albert entreprit d'inspecter les bouleaux qui lui paraissaient de grosseur suffisante, c'est-à-dire d'environ vingt pouces de diamètre à la base. Le premier test consiste à évaluer d'un regard la santé de chaque arbre. Les arbres malades ont des branches mortes à leur tête. Le tronc doit présenter une longueur minimale de douze pieds (longueur prévue du canot), sans branches et sans trop de noeuds sur l'écorce. Si l'arbre satisfait ces premières exigences, l'artisan passe au second test. Il détache, avec sa hache, un échantillon de l'écorce. Il prend cette feuille dans ses mains et en rabat les côtés vers l'arrière. Il constate tout de suite si l'écorce a tendance à se fendre, ce qu'elle fait d'ordinaire dans le sens des grains. Si elle offre peu de

résistance, il passe à un autre arbre. La force de l'écorce varie avec son épaisseur; une écorce mince est naturellement plus fragile. L'épaisseur propre à un revêtement de canot va d'un huitième à un quart de pouce.



PLANCHE III
Rouleaux d'écorce

Après plus d'une heure de ce tâtonnement, Albert a finalement choisi deux arbres paraissant convenir à son projet. Il en a retenu l'emplacement en considérant le relief du terrain et la disposition de ces bouleaux par rapport à quelques grosses épinettes du voisinage, faciles à repérer. Sur le chemin du retour, l'artisan a fabriqué un récipient de fortune, en écorce de bouleau, pour recueillir des boules de résine d'épinette et de pin gris.

L'artisan revint, le lendemain, accompagné de son adjoint André Petikwi, un jeune homme d'une vingtaine d'années. Il fixa son choix sur le premier des deux bouleaux. L'abattage de l'arbre se fait à la sciote et à la hache. Il faut prendre garde que l'écorce ne se brise, ce qui peut se produire si le bouleau glisse sur ses voisins ou s'il tombe sur des pierres. On dirige la chute de l'arbre de façon appropriée. Certains artisans couchent un tronc au pied du bouleau. Dans ce cas, l'arbre s'appuiera sur ce tronc, et il sera facile de dégager l'écorce. Albert n'a pas utilisé cette technique, mais le tronc du bouleau abattu est demeuré attaché à la souche. En cas contraire, il aurait fallu faire glisser l'écorce sous le tronc ou la couper en deux sections, dégagées successivement après la rotation de l'arbre sur le sol.

L'opération suivante consiste à peler le bouleau. L'artisan enroule une corde autour de la section de prélèvement de l'écorce. Lorsqu'on fait une incision le long du tronc, l'écorce a tendance à se détacher d'elle-même à certains endroits et à se déchirer. Il faut contenir cette force d'éclatement. Une fois l'écorce attachée de façon à prévenir tout incident fâcheux, l'artisan fait une incision, au canif, le long du tronc. Il détache ensuite l'écorce en la tirant avec ses mains là où elle colle. Puis il enlève la corde et dépose la feuille sur le sol.

Il faut ensuite rouler l'écorce pour en faciliter le transport jusqu'au camp. Pour ce faire, on expose la face interne de la feuille au soleil pendant une durée approximative de dix ou quinze minutes. Il en résulte que l'écorce s'ouvre d'elle-même; les côtés se replient vers l'arrière par la contraction des fibres directement exposées à la chaleur. Le côté extérieur de la feuille est à son tour exposé à la chaleur du soleil, ce qui permet, après quinze minutes, d'enrouler l'écorce sans danger, la face interne à l'extérieur. Ce rouleau d'écorce est ensuite attaché à un collier de portage.

L'artisan rapporta également au camp, lors de cette même expédition, une autre feuille d'écorce, de quatre pieds carrés environ, détachée sans abattre l'arbre cette fois. Elle devait fournir les allonges à l'avant et à l'arrière du canot. De retour au camp, l'écorce fut déposée à l'ombre jusqu'au moment de son utilisation. À l'abri du soleil et de la chaleur, elle se conservera longtemps.

LES RACINES

Pour coudre l'écorce et lacer les plats-bords, on utilise les racines de pin gris (*Pinus Banksiana*). On les emploie aussi pour la fabrication des paniers en écorce. L'artisan, son adjoint et un troisième homme de Dam C ont effectué la récolte. Il a fallu se rendre à un peuplement de jeunes pins gris, situé à environ trois milles du campement. Ce peuplement s'étalait sur un terrain très sablonneux. On choisit les arbres de petite taille, entre trois et cinq pouces de diamètre à la base. La grosseur de leurs racines convient parfaitement à leur transformation en lanières. La racine ne doit pas dépasser trois huitièmes de pouce et doit avoir un minimum d'un huitième. On déterre d'abord la racine au pied de l'arbre en s'aidant d'une hachette; on la coupe et la dégage complètement. Les racines de pin gris courent à la surface du sol, ce qui rend l'opération facile. Elles sont longues et fines; elles atteignent parfois une longueur de vingt pieds et plus. On enroule ces racines en paquets de cinq ou six, et on les transporte ainsi au camp, où elles seront remisées à l'ombre, en attendant que les femmes puissent les transformer en lanières propres au laçage du canot.

La préparation des lanières est en effet un travail de femmes. Les racines sont d'abord coupées en deux, sur toute leur longueur, à l'aide d'un canif. Si elles sont encore trop épaisses, on les amincit davantage. D'ordinaire, une seule division suffit. En section, on obtient une lanière à surface ronde d'un côté, et à surface plate de l'autre. On promène ensuite la racine entre le pouce et la lame du couteau pour enlever les petites racines latérales qui y adhèrent encore, et pour la débarrasser du



PLANCHE IV
Extraction de racines

sable qui y colle. Ces lanières sont de nouveau enroulées en groupes de cinq ou six et mises à bouillir.

L'assouplissement des lanières, dans une cuve d'eau bouillante suspendue au-dessus d'un feu extérieur, dure de longues heures. Elles acquièrent, grâce à ce traitement, une souplesse remarquable. On les conserve dans l'eau pour éviter qu'elles ne sèchent au contact de l'air.

LA RÉSINE

La résine est généralement récoltée sur place. On recueille la résine d'épinette noire (*Picea mariana*) et celle d'épinette blanche (*Picea glauca*) sur les arbres qui ont reçu des blessures. Dans le cas présent, il s'agissait sans doute de marques sur les arbres pour reconnaître le tracé d'un sentier de trappe. Autrefois, on faisait des incisions sur le tronc des épinettes, autour du camp, en prévision d'une récolte future.

En plus de cette résine locale, l'artisan a utilisé, en proportion égale, une résine de pin (*Pinus resinosa* ou *strobue*) importée par un voisin. Il se peut que cette résine ait été utilisée plus fréquemment autrefois. Le pin a été la première essence d'arbre exploitée sur une grande échelle, comme bois d'oeuvre, en Mauricie: à tel point que vers la fin du dix-neuvième siècle le gros pin avait presque disparu de cette région. Il faut deux ou trois livres de résine pour calfater proprement un canot de douze pieds.

L'artisan procède ensuite à la préparation de la gomme. La fonte de la résine se fait dans une poêle, sur le feu. On y ajoute ensuite une graisse végétale. Autrefois, au lieu d'une graisse végétale commerciale, on utilisait de la graisse d'ours ou de la graisse de poisson. La consistance du mélange varie avec la quantité de chaque ingrédient. Sans graisse, la résine se casse facilement; la graisse l'assouplit. Le mélange est peu soluble. La proportion des ingrédients se règle par des tests de résistance.

Quand les ingrédients se sont bien mélangés dans la poêle, on coule le produit dans une passoire, en l'occurrence une vieille chemise de l'artisan, pour le débarrasser des impuretés qui avaient collé à la résine. L'artisan dépose ensuite une petite quantité de cette gomme encore chaude sur une feuille d'écorce qu'il plonge dans l'eau froide pour refroidir et durcir le mélange. Il plie alors l'écorce pour étudier la force de résistance de la gomme. Si la gomme se casse facilement, il ajoute un peu de graisse. Si, au contraire, elle est trop élastique, il rajoutera quelques boules de résine. Il répète ces opérations jusqu'à ce qu'il obtienne la consistance voulue.

Pour calfater l'intérieur du canot, il a ajouté au mélange un peu de goudron acheté à un magasin local: «Ça colle plus». Le goudron noircit la gomme. Il a évité son emploi pour les joints extérieurs, par souci esthétique, dit-il. Sans goudron, le blond de la gomme s'harmonise bien avec la couleur de l'écorce. On sait que les Montagnais non plus n'ont pas coutume d'ajouter du goudron ou du charbon de bois.

LE CÈDRE

Le bois de cèdre (*Thuja occidentalis*) offre les deux caractères de souplesse et de légèreté. De plus, il résiste à la putréfaction. Il convient donc parfaitement à la construction du canot d'écorce. Ce matériau représente un élément important de l'ensemble. Les varangues, les planchettes de bordage, les plats-bords et les lisses, les étraves et les supports terminaux des plats-bords sont en bois de cèdre. Certains artisans utilisent de jeunes épinettes pour les plats-bords; ce bois se courbe toutefois plus difficilement.

Le cèdre, comme le bouleau, apparaît en quantité réduite dans cette région. Il a fallu couvrir une distance de douze milles en automobile, puis de cinq milles en canot pour se rendre sur les rives du lac Manouane, un terrain légèrement marécageux, où l'on trouve de belles pousses de cèdre. L'expédition a demandé une bonne journée de travail à l'artisan, son adjoint et le père de ce dernier. On choisit de préférence un cèdre vert, bien qu'il arrive que l'on prenne un arbre sec déjà tombé. L'abattage se fait à la sciote et à la hache. Les troncs sont ensuite sectionnés en longueurs variables: trois ou quatre bûches de quatre pieds de longueur et d'environ huit pouces de diamètre, et une longueur de treize pieds pour les plats-bords et les lisses. Le débitage se continue avec un coin que l'on enfonce à coups de hache dans le tronc. L'arbre s'ouvre et se fend sur toute sa longueur. Ces moitiés sont à leur tour divisées en deux sections. Le cèdre sera ainsi transporté au camp, grossièrement débité pour en faciliter le portage. Le débitage se poursuivra au

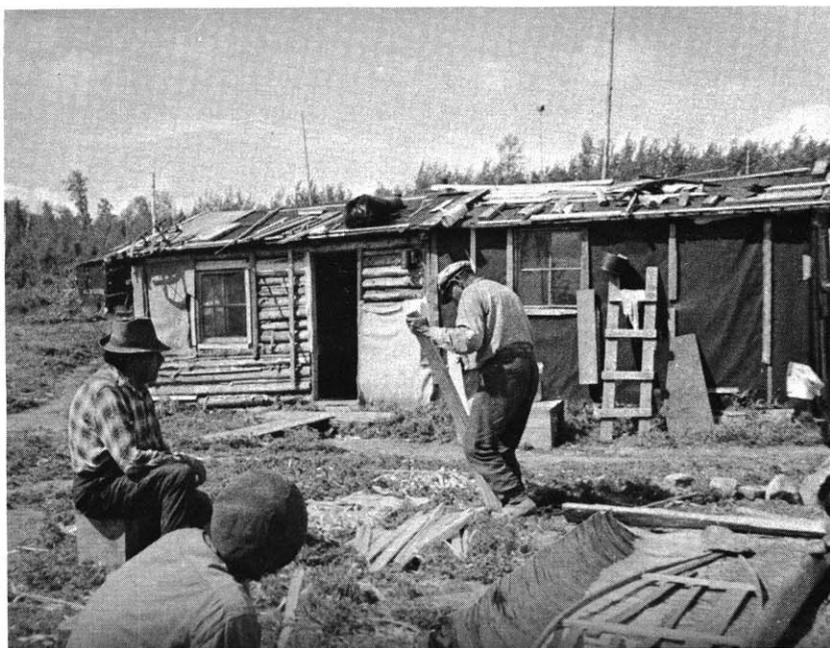


PLANCHE V

A. Séparation du cèdre en planches minces, début

B. Séparation du cèdre en planches minces, fin

camp. On utilise le taillant de la hache ou la lame d'un couteau solide pour séparer deux lamelles, à un bout de la pièce de bois, et on finit le travail à force de bras. L'artisan coupe le cèdre dans le sens des grains, en suivant les anneaux du tronc.

Plus tard, ces pièces seront transformées, à l'aide du couteau croche, en varangues, planchettes de bordage, etc. Pour le moment, l'artisan les dépose dans l'eau d'un ruisseau afin d'éviter que le bois ne sèche et ne perde sa souplesse.

LE BOULEAU

Le bouleau entre dans la construction du canot en quantité très réduite. Seules les traverses de l'embarcation sont en bois de bouleau.

L'inventaire de l'outillage

LE COUTEAU CROCHE

Le couteau croche des Indiens de la forêt boréale apparaît comme un instrument essentiel à la construction d'un canot d'écorce. L'artisan façonne toutes les parties de l'embarcation à l'aide de cet outil. Il manie cet instrument avec une dextérité étonnante. Qu'il s'agisse des varangues ou des étraves, les pièces achevées présentent une parfaite régularité.



PLANCHE VI
Façon de manier le couteau croche